

Les beaux jours du tourisme nature dans l'Agly

Bonne nouvelle pour les adeptes du tourisme vert ! Le projet de création d'un Pôle des activités de pleine nature sur les berges du plan d'eau de l'Agly devrait bientôt voir le jour.

C'est voté ! Le Département et la Communauté de communes Agly Fenouillèdes se sont engagés à construire une Maison des activités de pleine nature et un pôle nautique, comprenant un bassin de baignade biologique sur les berges du plan d'eau de l'Agly à Caramany. Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement des activités de pleine nature amorcé depuis dix ans dans la haute vallée de l'Agly. En effet, l'aménagement d'aires de pique-nique, le renforcement de la signalétique d'accès au plan d'eau et au barrage, l'amélioration des sentiers de randonnées et la création de parcours thématiques ont participé à l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs. Depuis de nombreuses années, la Société de pêche locale a également

apporté son concours à la préservation d'un environnement précieux.

Démarche vertueuse

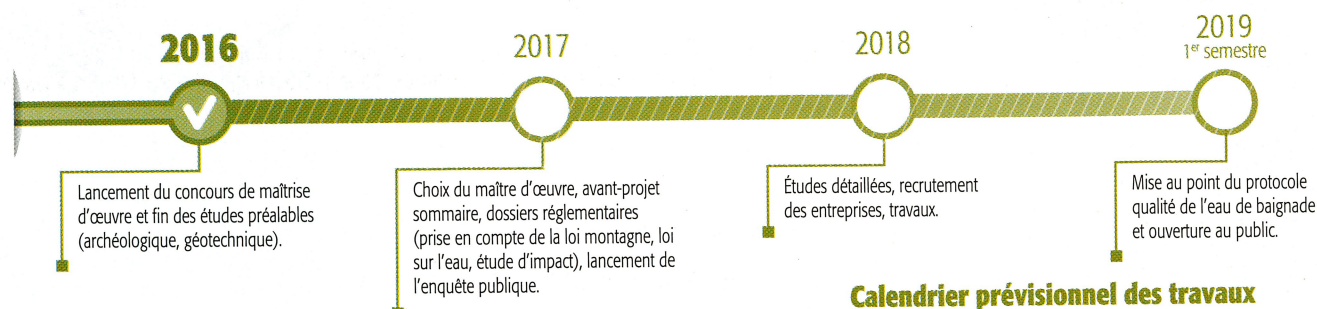
L'opération fait suite à d'autres aménagements engagés par le Département comme, entre autres, la Réserve marine, les sites classés des Bouillouses et de Paulilles, dans un secteur des Pyrénées-Orientales qui ne bénéficie pas encore de site naturel majeur structuré. Le projet en cours, ambitieux, s'inscrit dans une démarche vertueuse à plus d'un titre. L'approche se veut en effet respectueuse du paysage intégrant le clocher du village de Caramany tout proche, la limite sud du projet étant située à 500 mètres de l'édifice inscrit au titre de la protection du patrimoine. La prise en compte des économies d'énergies

et d'eau participe également de la réflexion qui permettra de définir un cahier des charges pour l'automne prochain et de lancer, dans la foulée, un concours de maîtrise d'œuvre. Objectif 2019 pour l'ouverture de ces nouveaux équipements destinés à satisfaire le plus grand nombre. ■

+ d'infos

Coût prévisionnel du projet

- + Maison des activités de pleine nature : 450 000 € HT
- + Base nautique : 2,25 M€ HT
- + Financement : Département 40 %, Région 20 %, État 10 %, Europe 30 %.



Calendrier prévisionnel des travaux